



MINISTÈRE DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

La Ministre

Paris, le 02 JUIL. 2020

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Le gouvernement vient d'engager la phase 3 du déconfinement et une instruction a été adressée aux préfets afin de permettre une très large reprise des activités physiques et sportives dans des conditions respectueuses des consignes générales de prévention et de protection sanitaires.

A cette occasion je voulais remercier chacune et chacun d'entre vous personnellement.

Vous remercier d'abord pour votre sens civique et plus largement pour celui dont a fait preuve l'ensemble du mouvement sportif durant cette période difficile. Je mesure pleinement les difficultés pratiques et les conséquences économiques de cette interruption pour vos associations.

Cette période a mis en exergue l'importance du sport perçu par nos concitoyens comme un besoin vital. Des millions de français ont utilisé ce temps d'arrêt forcé pour se mettre ou se remettre à courir ou à faire une activité physique compatible avec les conditions de ce confinement. C'est un des enseignements, essentiel, de cette crise dont nous devons tirer les leçons mais aussi quelques bénéfiques. C'est enjeu et un défi qui doit nous amener à réfléchir collectivement, au plan national et local, sur l'offre sportive la plus à même de répondre aux attentes des français.

Tout au long de ces deux mois mes services ont travaillé en lien étroit avec les fédérations pour évaluer précisément ces impacts, veiller à ce que les acteurs sportifs bénéficient effectivement de l'ensemble des mesures gouvernementales de soutien à l'économie et à l'emploi.

Parallèlement, avec le soutien des directrices et directeurs techniques nationaux, nous nous sommes engagés à préparer le « jour d'après » afin de permettre un retour progressif et sécurisé à la pratique sportive organisée. Ce travail a donné lieu à la production dès le 11 mai de guides élaborés dans des conditions contraignantes. Je mesure là aussi l'effort d'adaptation que vous avez été amenés à faire pour traduire ces prescriptions dans votre réalité quotidienne et vous en remercie également.

Sans occulter les risques, toujours possibles, de reprise de la pandémie, cet épisode se termine et les protocoles de reprise incombent désormais à chacune des fédérations dont vous relevez

Désormais, la quasi-totalité des disciplines sportives, à l'exception des sports de combat, sont autorisées en métropole et outre-mer sauf à Mayotte et en Guyane, départements pour lesquels j'ai une pensée particulière.

Tous les équipements couverts et de plein air sont accessibles au public dans des conditions conformes aux prescriptions sanitaires générales. et des décisions de réouverture par leurs propriétaires ou gestionnaires respectifs.

.../...

Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs

95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13
Téléphone : 01 40 45 90 00

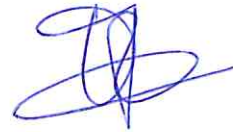
Le traitement de vos données est nécessaire à la gestion de votre demande et entre dans le cadre des missions confiées aux ministères sociaux.
Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits à l'adresse ddc-rpdp-cab@social.gouv.fr ou par voie postale.
Pour en savoir plus : <http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/Donnees-personnelles-et-cookies>

Les manifestations sportives peuvent également reprendre avec une jauge maximale des 5000 spectateurs. Cette jauge s'appliquera également aux stades et hippodromes dès le 11 juillet.

Je mesure enfin la frustration, voire le sentiment d'injustice, perçue par celles et ceux dont la reprise de la discipline est encore différée. Je m'engage à poursuivre la collaboration avec chacune des fédérations concernées afin que le processus de reprise des licences puisse débuter dans le courant de l'été et que la saison 2020/2021 reprenne dans les meilleures conditions possibles à la rentrée comme nous l'espérons tous.

Dans tous les cas, je demeure, avec mes services centraux et décentralisés, à vos côtés pour vous accompagner dans cette nouvelle étape et faire progresser encore la cause du sport et des acteurs sportifs dans toute leur richesse, leur diversité et leur inventivité.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Roxana MARACINEANU